



ASSISTANCE TECHNIQUE DU DÉPARTEMENT DU GERS



THEMATIQUE > Aménagement-voirie

2017
—
2019

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DE CASTILLON DEBATS (RD 157)

Aménagement d'un cheminement piétonnier sécurisant la traversée du village tout en reliant les différents bâtiments publics.

- Avril 2017 ✓ Saisine Ingénierie CD32
- Octobre 2017 ✓ Rendu de l'Étude de faisabilité
✓ Passation du Marché de Maitrise d'œuvre
- Décembre 2017 ✓ Début des études de Maitrise d'œuvre
- Janvier 2018 ✓ Approbation de l'APD
✓ Dépôt des demandes de subvention
- Mars 2019 ✓ Début des travaux après obtention des subventions
- En cours ✓ Fin des travaux

.....
{ Maitrise d'ouvrage } —————
Commune de Castillon Debats

{ Assistance technique } —————
Ingénierie du Département du Gers
Étude de faisabilité

{ Maitrise d'œuvre } —————
X.M.G.E.
.....

{ CONTEXTE ET OBJECTIFS } —————

Contexte spécifique au projet :

- Possibilité pour la commune d'être Maître d'ouvrage au titre des pouvoirs de police du Maire en agglomération.
- Travaux à réaliser durant l'été pour ne pas gêner l'utilisation de la salle de sports lors de la saison de basket.

Trois objectifs :

- Faire suite à l'aménagement de la place centrale du village et mettre en sécurité la traverse du bourg le long de la RD 157 (diminution des vitesses)
- Aménager un cheminement piétonnier sécurisé et accessible entre la salle de sports, l'église, la salle des fêtes et la mairie, comprenant une traversée piétonne de la RD 157 au droit de la salle des sports
- Embellir et valoriser cette traverse.

L'étude de faisabilité de la Cellule d'Assistance Technique Aménagement Voirie (CATAV) du Département vient proposer un diagnostic et des préconisations d'aménagement sur l'ensemble du périmètre retenu par la commune, en s'appuyant notamment sur des relevés de vitesse réalisés par le SLA de Valence.



1 RD 157 avant travaux
2 Devant salle des fêtes avant travaux

{ CONTRAINTES D'AMENAGEMENT } -----

Étude des contraintes urbanistiques :

Aucune contrainte particulière, aucun périmètre sauvegardé.

Étude des vitesses :

Des valeurs supérieures aux vitesses autorisées en agglomération en amont du carrefour d'accès à la mairie, côté ouest. La V85 mesurée avoisine 65 km/h dans les 2 sens (études de 2014 confirmées en 2017).

Causes des vitesses et conséquences en terme d'aménagement :

Un tracé de la RD qui n'incite pas l'utilisateur à respecter la vitesse réglementaire > route relativement rectiligne et plate, présence uniquement d'un rappel de limitation de vitesse.

= recours à un aménagement physique réducteur de vitesse nécessaire.

Des carrefours RD / VC situés à l'intérieur du village aux caractéristiques techniques et géométriques peu adaptés aux conditions de circulation des usagers, notamment en terme de lisibilité et de visibilité. = amélioration des carrefours à prévoir, notamment celui desservant le centre du bourg afin de le rendre plus urbain.

Sécurisation piétonne :

Réalisation d'une traversée piétonne de la RD 157 ainsi qu'un accompagnement sécurisé en bordure de la RD rendue nécessaire. Éclairage public présent sur l'ensemble de la traverse pas homogène et insuffisant.

{ CHOIX D'AMENAGEMENT } -----

Mise en œuvre du scénario n° 2 proposé par la CATAV, afin de sécuriser rapidement le centre du village tout en tenant compte des capacités budgétaires de la commune pour l'année 2018.

- Aménagement du carrefour entre la RD 157 et la VC menant au centre du bourg par la création d'un îlot central franchissable en béton balayé et l'élargissement de chaussée = meilleure lisibilité et marquage de l'accès aux bâtiments publics et au centre du village.

LE MOT DU MAIRE :

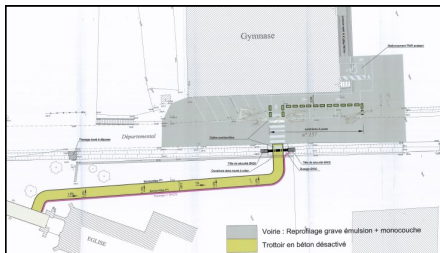
« Le système de double écluse a montré son efficacité pour sécuriser le périmètre. Le chemin piétonnier est très emprunté, confirmant le besoin de liaison douce avec le centre du village.»



- La distance de visibilité étant suffisante, installation d'une double écluse sur la RD 157 au droit de la salle de sport = incitation au ralentissement en agglomération et sécurisation de l'accès aux bâtiments publics.



- Au droit de la salle de sports, réalisation d'un cheminement piéton aux normes PMR et un aménagement des abords de la RD. Espace vert en bordure du cheminement sécurisé pour embellir la traverse et création de 2 places de parking .
- Aménagement d'une liaison douce PMR entre la RD 157 et la salle des fêtes.



{ Coût Total du projet } -----

57 701€ HT

{ Aides Publiques } -----

Département du Gers, État — XX%

EN SAVOIR +

CONTACT :

Mission Ingénierie des Territoires
ingenierie@gers.fr ; 05 62 67 31 50

Monsieur Hubert RAFFIN, Maire de Castillon Debats
mairiecastillondebats@wanadoo.fr ; 05 62 06 53 41